



Administration Communale
de Larochette

33, chemin J. A. Zinnen
L-7626 Larochette

Tél. 83 70 38
Fax 87 96 46

e-mail: larochette@larochette.lu

Avis d'urbanisme

En application de l'article 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et conformément à la procédure prévue pour les règlements communaux définie par l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en séance du 16 mai 2018, le conseil communal a approuvé le lotissement de parcelles suivants, ceci conformément aux plans lui soumis :

- **morcellement d'un fonds sis à Larochette, rue Scheerbach, inscrit au cadastre de la commune de Larochette, Section A de Larochette sous le numéro 303/2468, au nom et pour le compte de Monsieur Pereira Coelho Ramiro, domicilié à L-7625 Larochette, 17, rue Scheerbach ;**

Le texte des décisions avec les pièces à l'appui est à la disposition du public, à la maison communale à Larochette, où il peut en être pris copie sans déplacement.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le Tribunal Administratif est ouvert contre cette décision endéans un délai de 3 mois à partir de la publication de l'acte attaqué ou, à défaut de publication, de la notification ou du jour où le requérant en a eu connaissance.

Le présent avis est publié et affiché en date du 28 mai 2018 aux tableaux d'affichage de la commune de Larochette. La décision devient obligatoire trois jours après la publication par voie d'affiche dans la commune.

Larochette le 28 mai 2018,

Pour le collège échevinal,

La bourgmestre, Le secrétaire,

 